

Grand Paris : l'acte de vente des terrains a été signé ce matin

Ce matin, Gérard SEGURA , maire d'Aulnay-sous-Bois, Vice-Président du Conseil général, a signé l'acte de vente du terrain de 2 hectares qui accueillera la future gare du Grand Paris Express située sur le tronçon Le Bourget /Noisy-Champs de la Ligne rouge.

Il s'agit du premier acte signé en Seine-Saint-Denis avec la Société du Grand Paris.

Après presque deux ans de travail entre la ville d'Aulnay-sous-Bois et la Société du Grand Paris, la signature de l'acte de vente du terrain pour un montant de 2 340 000 euros, conjointement à la convention cadre pour la programmation de l'opération d'aménagement, est une étape décisive pour la réalisation du projet.

La ville d'Aulnay convaincue de la chance historique que constitue le Grand Paris pour l'avenir de son territoire a réuni l'ensemble des conditions pour favoriser l'arrivée du métro circulaire.

Le nouveau réseau de transport public du Grand Paris Express, composante déterminante du projet du Grand Paris, aura un impact majeur sur l'évolution du territoire souhaitée et portée par l'exécutif municipal, notamment en ce qui concerne les aspects de désenclavement et de développement économique.



Le Maire Gérard Segura avec Nadir Bentouta
de la société du Grand Paris lors de la signature
du 21 novembre 2012